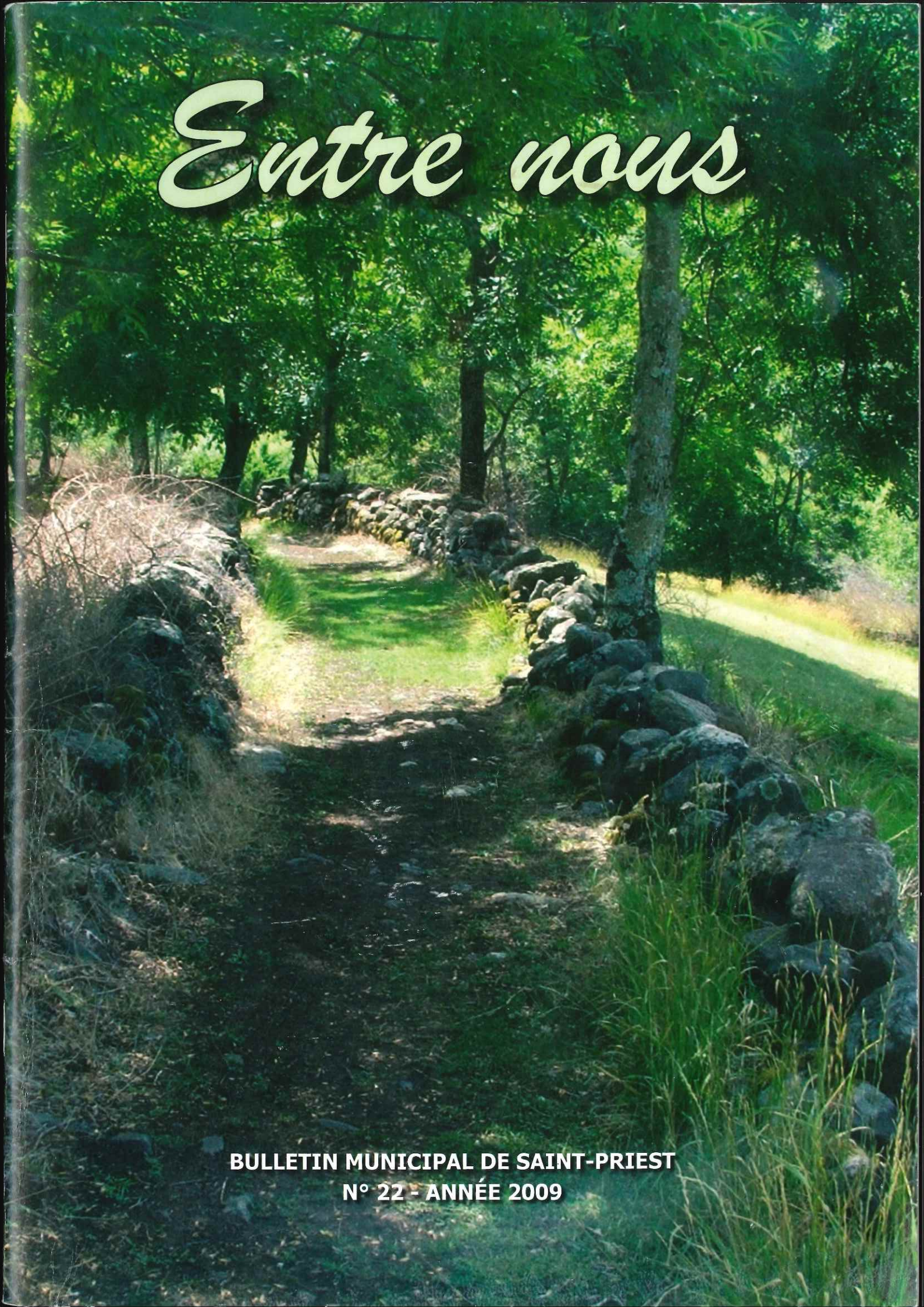


The background of the page is a photograph of a dirt path leading through a lush green forest. The path is flanked by stone walls and tall grass. The trees are dense and green, creating a canopy over the path. The title 'Entre nous' is written in a large, white, cursive font at the top of the page.

Entre nous

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 22 - ANNÉE 2009



Ardèche Immobilier

**Vente- Achat-Location
Gestion- Syndic**

- L'immobilier en toute sécurité -

04 75 64 20 90
www.ardecheimmo.fr

1 rue Diane de Poitiers - 07000 PRIVAS



Art et Jardins

SERVICES A LA PERSONNE

Lucien GARNIER

JARDINAGE - DÉBROUSSAILLAGE

tonte - binage - taille - nettoyage
ramassage des feuilles mortes - débroussaillage

Quartier Gouvernas Est - 07000 SAINT-PRIEST

Tél. 04 75 64 36 74 - Port. 06 81 86 88 26

Fax 04 75 65 85 25

Tva à taux réduit 5,5 %. Réduction d'impôt de 50 % plafonné à 3 000 €
pour les travaux de jardinage.

Editorial

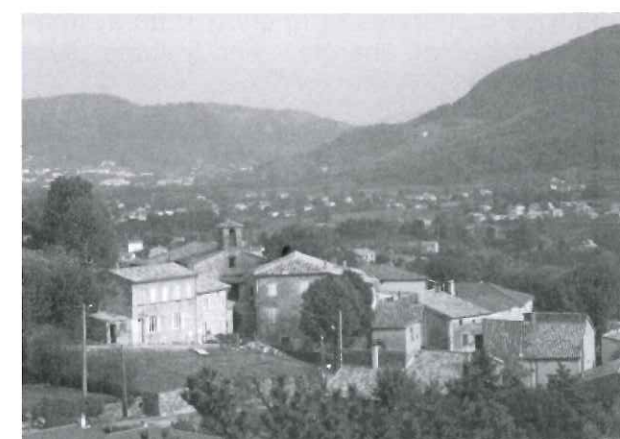
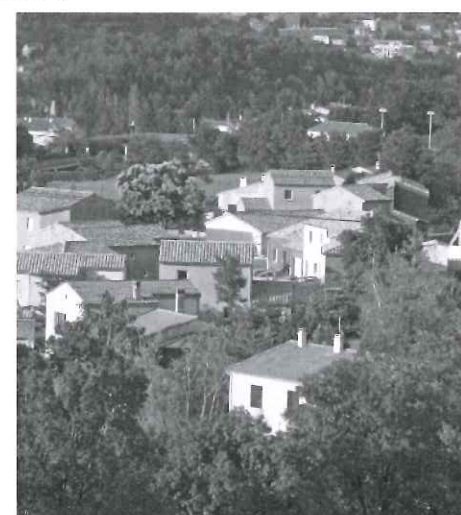
Comme chaque année à la même période vous recevez dans votre boîte aux lettres le bulletin de la Commune. L'équipe chargée de la communication s'est mobilisée pour vous permettre d'être informés de tous les événements passés ou à venir sur notre territoire. Cette année le site Internet de Saint Priest (<http://www.saint-priest-ardeche.fr>) a été mis en service. Il vous apporte au quotidien toutes les informations concernant la commune. Ce site est remis à jour 2 fois par semaine afin de coller au plus près de l'actualité.

D'autres projets sont en cours de réflexion pour améliorer encore notre communication. Nous réfléchissons actuellement à l'élaboration d'une pochette d'accueil pour les nouveaux habitants.

Dans ce bulletin vous trouverez la présentation des grands projets qui sont actuellement en cours de réalisation ou d'élaboration. Dans sa lettre, Monsieur le Maire vous trace les grandes lignes de la politique municipale.

Bonnes Vacances à tous.

Nous rappelons que l'édition d'*Entre Nous* est possible grâce aux annonceurs partenaires ; nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.



SOMMAIRE

Le billet du Maire	p. 4
Les délibérations	p. 6
Le budget communal	p. 8
Les commissions municipales	p. 10
La vie à l'école	p. 17
La Fête des Sources	p. 18
Mission locale - CCAS	p. 21
Zoom sur...	p. 23
Les manifestations associatives	p. 25
Parole aux associations	p. 26
Les brèves	p. 29
Le bloc note	p. 32
L'état civil	p. 34

Journal municipal "Entre nous" n° 22.

Directeur de la publication : Jacques MERCHAT.

Coordinateur du comité de rédaction municipal :
Philippe MAZADE.

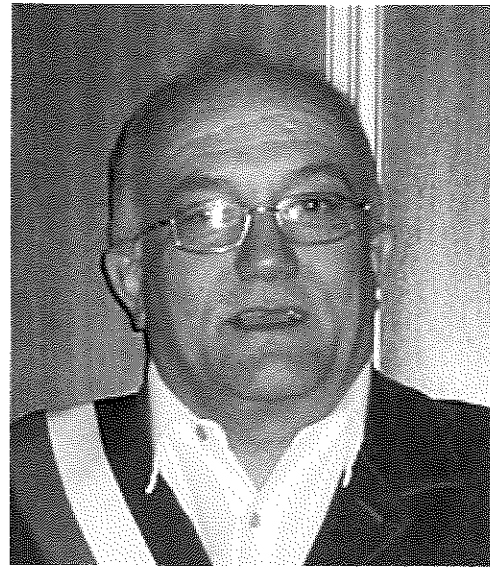
Comité de rédaction municipal :
Philippe Mazade, Sandrine Chareyre, Valérie Schouler, Bernard Cabrol, Patrick Granjon et Christian Gaillard.

Photo de couverture : Jacques Merchat

Maquette et impression : imprim'express - Privas

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

Le billet du Maire



Voilà maintenant un peu plus d'une année que la nouvelle équipe que vous avez choisie pour servir la commune s'est mise au travail.

Très rapidement, avec l'appui des « anciens », les nouveaux élus se sont investis dans leurs domaines de prédilection.

La prise en main des différents dossiers en cours s'est opérée tout naturellement, faisant ressortir parfois des différences de point de vue, suscitant des débats dans un souci permanent de faire avancer les dossiers dans le cadre de l'intérêt général.

C'est un investissement très important que chacune et chacun de vos représentants ont réalisé depuis leur prise ou renouvellement de responsabilités au sein du conseil municipal. Je peux témoigner de leur engagement et de leur motivation au service de l'ensemble des habitants de Saint-Priest. Je les en remercie tous. Je remercie tout particulièrement l'équipe des adjoints qui m'accompagnent au quotidien et qui, d'une part, maîtrisent le bon fonctionnement de leur domaine de compétences et d'autre part, animent les différentes commissions se rapportant à ces domaines.

C'est ainsi que le projet d'assainissement du village et de reprise de la conduite d'eau potable en vieille fonte grise sur le même secteur s'est achevé avec réfection totale de la chaussée depuis le croisement des Mines, en coordination avec la réalisation de l'enfouissement de la fibre optique associée au projet ADN (Ardèche Drôme Numérique) piloté par le Conseil Général. La combinaison de ces actions a nécessité beaucoup d'énergie et de temps pour le suivi et la coordination d'ensemble. Un grand merci à

ce sujet pour la patience dont les riverains et usagers quotidiens ont fait preuve tout au long de la réalisation de ce chantier.

C'est ainsi que les projets envisagés par le passé se concrétisent.

Le sérieux et l'opportunité des dossiers préparés ont suscité l'intérêt et la confiance des services de l'état, du département, et de structures telles que le Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche.

Ces structures nous apportent un appui financier significatif qui témoigne, outre de l'intérêt qu'ils ont pour nos différents projets, de la confiance qu'ils nous portent dans notre capacité à les mettre en œuvre et les réaliser dans les délais prévus.

Dans le cadre du projet Mairie dont les travaux débuteront à l'automne, l'Etat à travers la Dotation Globale d'Equipement (DGE), nous apporte une contribution de 100 000 Euros. Cette subvention, dont la confirmation écrite nous est parvenue en date du 19 mai dernier, nous a été attribuée pour ce projet, grâce à notre décision de partenariat avec Vivarais Habitat. Ainsi, les services de la Mairie situés en rez-de-chaussée seront facilement accessibles à tous. A l'étage la réalisation de 4 logements sociaux gérés par Vivarais Habitat, permettra non seulement une mutualisation des coûts des travaux, mais également de pouvoir proposer à de jeunes couples des logements à loyer modéré. Il s'agit là d'une forme de solidarité collective envers ces futurs locataires, que les services de l'Etat ont su apprécier et à laquelle chaque Saint-Prierois est associé.

Toujours dans le cadre de ce projet, le Département nous apporte également un large soutien financier, en complément de la dotation de l'Etat. Enfin, d'autres subventions sont attendues, notamment dans le cadre de la maîtrise d'énergies et le choix d'un système de chauffage à énergie renouvelable (bois déchiqueté).

L'aménagement de la Voirie du stade de Belon au lotissement des Eglantiers, avec aire de retournement des cars scolaires et réalisation de places de stationnement au niveau du plateau sportif, fait également l'objet d'une aide substantielle du Département, pour un montant total de 53 000 Euros. Bien entendu cet aménagement s'accompagne de l'enfouissement des réseaux électriques et France Télécom, mais également de la mise en place sur l'ensemble

Le billet du Maire

du linéaire traité d'un éclairage public. Ces opérations d'enfouissement et d'éclairage public étant très largement subventionnées par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche, à hauteur d'un peu plus de 100 000 Euros.

Là encore, la qualité des dossiers et leur sérieux ont retenu l'attention de ces structures qui nous apportent leur contribution et leur confiance.

A ces projets majeurs, je rajouterai à l'actif de la nouvelle mandature, la réalisation de l'éclairage public au quartier « les Vignes », les travaux d'entretien annuel de voirie, la sonorisation de la salle polyvalente, le remplacement de volets roulants à cette même salle, les travaux de reprise des concessions du cimetière laissées à l'abandon, la réfection de l'ossuaire avec création d'un caveau temporaire, mais aussi la mise en place d'un système d'abonnement à la cantine scolaire confirmant un tarif de repas à 1,50 Euro pour les ménages les plus modestes.

L'ensemble de ces tâches nécessite, je le redis, un investissement personnel important de la part des adjoints qui m'accompagnent mais

également de la part de l'ensemble des élus.

Enfin, avant de conclure mon propos, dès l'automne prochain, nous démarrerons le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le but d'adapter le zonage de la commune à l'évolution des infrastructures développées depuis les 15 dernières années.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne lecture, de bonnes vacances et je vous donne rendez-vous pour notre prochaine fête des Sources qui se déroule comme chaque année le dernier week-end du mois d'août. Là encore il s'agit d'un évènement majeur pour notre commune qui mobilise un grand nombre de bénévoles souvent issus des différentes associations. Ils investissent dans la réussite de cette manifestation toute leur motivation et une immense énergie. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Jacques MERCHAT

françois
Cucche
architecte d.p.l.g.

18, cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 65 82 70
Fax : 04 75 64 59 59

Les délibérations du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

■ 22 juillet 2008

- Attribution d'une subvention complémentaire à l'association « les Amis de l'école » pour l'activité scolaire 'initiation à l'escrime'.
- Le conseil accepte que le Syndicat Ouvèze Vive soit le coordonnateur de la consultation du groupement de commande pour chacune des opérations OP1 A7 (rejets directs de St-Priest).
- Création d'une PVR (Participation aux Voies et Réseaux) sur l'ensemble du territoire communal.
- Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la réfection des volets roulants et à l'acquisition d'une sonorisation pour la salle polyvalente et sollicite une aide financière auprès de CAP Territoire.
- Demande de subvention CAP Territoire pour la réalisation des travaux de reprise de concessions.
- Le conseil exprime son soutien aux services DDE-DDAF.
- Il accepte le retrait de la commune de Chuyer du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.

■ 17 octobre 2008

- Décision Modificative n° 1 au Budget M49 (Eau Assainissement).
- Le conseil municipal approuve la décision de la commission communale d'appel d'offres sur l'appel ouvert à la concurrence concernant la création d'un réseau d'assainissement collectif et la reprise de la conduite d'eau potable au chef-lieu.
- Choix de l'entreprise devant intervenir au cimetière communal après reprise des concessions abandonnées.
- Création de deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour 32h45 et 19h.
- Le Conseil réaffirme son attachement au maintien du service public en zone rurale et demande d'être consulté, voire associé en amont des prises de décisions sur toute action ou réorganisation devant avoir lieu sur le territoire Ardéchois.
- Demande de subvention au S.D.E. pour l'enfouissement des lignes depuis les Eglantiers au carrefour Belon.
- Le Conseil approuve les travaux de réfection de voirie depuis la résidence les Eglantiers jusqu'au stade ainsi qu'une aire de retournement pour les manœuvres du car de transport scolaire et sollicite une subvention dans le cadre CAP Territoire.
- Il approuve la demande d'étude sur l'aménagement

ment de logements sociaux à l'étage du bâtiment mairie et confie à l'organisme HLM Vivarais habitat l'instruction du projet.

- Demande de subvention DGE pour la rénovation de la mairie.
- Le Conseil refuse l'adhésion de la commune au CRCESU (Chèque Emploi Service Universel).

■ 15 décembre 2008

- Le Conseil approuve le partage de la maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Département d'Energie de l'Ardèche pour la réalisation des travaux d'enfouissement des lignes Eclairage Public, France Télécom, EDF au quartier Belon et autorise Monsieur le Maire à passer une convention avec le SDE sur cet objet.
- Il décide de confier au Syndicat Ouvèze Vive le rôle de coordonnateur de la maîtrise d'œuvre pour une opération coordonnée d'ensemble avec plusieurs maîtres d'ouvrages dans le cadre du contrat de rivière et approuve la convention de maîtrise d'œuvre et de travaux d'assainissement pour plusieurs actions.
- Le conseil arrête le choix de l'organisme bancaire pour financer les travaux AEP au chef-lieu.
- Il vote la modification des statuts du SDE adoptée à l'unanimité par le Comité Syndical en date du 17 octobre 2008 et prend note des modifications de la liste des communes adhérentes
- Le Conseil refuse la proposition du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche en ce qui concerne la fiscalisation de la participation des communes auprès des contribuables.
- Avis favorable sur l'adhésion des communes de Chateauneuf-de-Vernoux, Fay-le-Clos et St-Marcel d'Ardèche et sur le retrait de la commune de Burdignes dans le département de la Loire au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.
- Demandes financières auprès de tout financeur potentiel pour les divers équipements et travaux au plateau sportif, notamment le remplacement de l'armoire électrique pour le tennis, l'acquisition et l'installation d'abris de touche pour le terrain de foot, l'acquisition d'un défibrillateur et la formation pour son utilisation, renforcement de la porte du bureau des associations foot et tennis.
- Il donne un avis favorable à l'étalement de la dette sur 3 ans, et autorise Monsieur le Maire à signé une convention avec l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée et Corse, pour l'application de cet échelonnement prévu dans les textes en vigueur.

Les délibérations du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

■ 11 février 2009

- Présentation et approbation du Compte Administratif du Budget Général (M14).
- Présentation et approbation du Compte Administratif du Budget Eau et Assainissement (M49).
- Le Conseil autorise Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement à hauteur du quart des dépenses inscrites en investissement au budget N-1.
- Il demande une subvention à l'agence de l'eau en vue du remplacement des conduites en plomb au village et au quartier les Richards.

■ 5 mars 2009

- Le conseil autorise le maire à conclure avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.
- Demande de subvention auprès de la Direction Départementale de Jeunesse et sport pour le complexe sportif.
- Vote du Budget Primitif 2008 en M14 (Budget Général).
- Vote du Budget Primitif 2008 en M49 (Budget Eau et Assainissement).
- Vote du taux des contributions directes 2009.
- Le Conseil se prononce contre la culture en plein champ d'organismes génétiquement modifiés, jusqu'à ce que les garanties suffisantes apportent la preuve qu'aucun risque pour la santé humaine et l'environnement ne peut être lié à la culture de plantes génétiquement modifiées.
- Il demande une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre de CAP Territoire pour la réfection de la voie communale « Les Eglantiers-entrée Lotissement Baconnier ».

■ 26 mai 2009

- Décision Modificative pour la M49 - Budget Eau et Assainissement.
- Le Conseil Municipal décide la modification de l'intitulé du marché à bons de commande pour les travaux de voirie « travaux d'entretien de voirie » par « travaux de voirie ».
- Il approuve l'additif modifiant l'objet de l'encaisse, accepte la vente de cartes postales à la mairie pour un prix de 0,90 € l'unité et approuve l'augmentation du montant de la régie.

- Il prend acte de la décision de la commission d'appel d'offre du groupement de commande du Syndicat Ouvèze Vive en vue de la réalisation des opérations OP1 A-7 – travaux à réaliser prochainement sur la commune.
- Reconduction de la convention avec l'EURL « Cinéquantum » pour redynamiser l'activité de diffusion cinématographique à Privas, pour les années 2009-2010-2011.
- Le Conseil décide de la gratuité des concessions d'attente dans le cimetière communal et fixe la durée d'occupation à 15 jours.
- Arrêt du choix sur le mode de passation du marché MAPA pour les travaux de voirie au quartier Belon depuis le lotissement les Eglantiers jusqu'au carrefour RD7.
- Le Conseil Confirme le partenariat avec Vivarais Habitat pour la rénovation du bâtiment mairie pour la partie concernant les H.L.M.
- Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2009.
- Avis favorable pour le retrait de la commune de St-Lager-Bressac du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche.
- Le Conseil décide de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et accorde l'indemnité de Conseil au taux de 100 % par an.

■ 25 juin 2009

- Le Conseil Municipal arrête les tarifs de l'eau de la part communale applicables à compter du 1^{er} juillet 2009.
- Il autorise le dépôt du permis de construire concernant le dossier réaménagement du bâtiment mairie.
- Il adopte pour les tarifs de cantine le principe de l'abonnement trimestriel avec quotient et accepte la possibilité de conserver des tarifs occasionnels. Les tarifs de garderie sont inchangés.
- Il accepte le projet d'Ecole Numérique Rurale et sollicite l'aide financière de l'Etat.
- Choix du chauffage pour le nouveau bâtiment mairie.
- Demande de subvention du Conseil Régional Rhône-Alpes ainsi que de l'ADEME pour ce projet chauffage.
- Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention d'entretien des ouvrages départementaux en agglomération et hors agglomération.

Le budget communal

Comptes administratifs 2008

Budget général (M14)

Fonctionnement

Recettes	=	925 105.76
Dépenses	=	461 096.22

Investissement

Recettes	=	107 234.79
Dépenses	=	326 899.40

Budget eau assainissement (M49)

Exploitation

Recettes	=	214 862.46
Dépenses	=	133 103.75

Investissement

Recettes	=	101 749.59
Dépenses	=	47 825.64

Budgets primitifs 2009

Budget général (M14)

Fonctionnement	=	823 652 €	Investissement	=	1 206 785 €
----------------	---	-----------	----------------	---	-------------

Budget eau – assainissement (M49)

Exploitation	=	194 249 €	Investissement	=	436 984 €
--------------	---	-----------	----------------	---	-----------

Évolution des taux des taxes

	2007	2008	2009	Variation des taux 2008/2009
Taxe habitation	11,08	11,25	11,36	0,98 %
Taxe foncière bâtie	17,19	17,45	17,62	0,97 %
Taxe foncière non bâtie	79,79	79,79	80,57	0,98 %
Taxe professionnelle	8,31	8,43	8,51	0,95 %

Le budget communal

Produits générés par les différentes taxes

	2007	2008	2009	Variation 2008/2009
Taxe habitation	108 218 €	114 300,00 €	120 530 €	+ 5,45 %
Taxe foncière bâtie	91 416 €	99 081,10 €	104 522 €	+ 5,49 %
Taxe foncière non bâtie	7 580 €	7 420,47 €	7 654 €	+ 3,15 %
Taxe professionnelle	9 614 €	8 489,01 €	9 821 €	+ 15,69 %
Total	= 216 828 €	229 290,58 €	242 527 €	+ 5,77 %

L'évolution des recettes fiscales trouve son origine :

- dans l'augmentation de l'assiette de calcul déterminée par l'Etat
- dans l'augmentation du nombre de contribuables de la commune
- dans l'évolution modérée du taux des 4 taxes de moins de 1,00 %.

PRINCIPAUX CONSTATS

Analyse du budget général (M14)

Un budget 2009, sur lequel le niveau d'investissement est élevé (1 206 785 €). Cette prévision correspond aux besoins de la collectivité pour entreprendre les 2 importants chantiers qui vont être mis en œuvre sur le deuxième semestre de cette année.

- Aménagement de la voirie de Belon (sécurisation, aire de retournement du transport scolaire, enfouissement des réseaux, éclairage public, traitement des eaux pluviales) pour lequel le montant des subventions s'élève à 150 000 Euros (97 000 € SDE07 et 53 000 € Département) auquel s'ajoute une avance sans intérêt du SDE07 de 55 000 Euros remboursable sur 15 ans, et une participation déjà versée par Vivarais Habitat à hauteur de 35 000 Euros.

- Réhabilitation du bâtiment abritant la mairie avec création d'une salle d'archives et l'équipement d'un système de chauffage au bois. Sur ce dossier nous sommes associés à Vivarais Habitat pour la réalisation de 4 logements sociaux. Les travaux débuteront fin octobre, ils seront réalisés sur 2 années budgétaires au minimum. Les subventions acquises à ce jour, s'élèvent à 222 000 Euros (Etat, Département et enveloppe Parlementaire). D'autres subventions liées d'une part au choix du système de chauffage à énergie renouvelable (ADEME et Région) d'autre part à l'évolution du bâtiment vers un label HQE (Haute

Qualité Energétique financé par la Région) sont en cours d'instruction.

Analyse du budget annexe eau assainissement (M49)

Le compte administratif nous informe que 2008 a été une année de transition avec des dépenses faibles et peu d'investissement. Le budget primitif 2009 prévoit par contre des investissements en très fortes progressions (plus de 400 000 €) correspondant aux travaux en cours de réalisation sur le village (eau et assainissement). Ces derniers ont bénéficié de 50 % de subvention et nécessité un emprunt de 100 000 € ; ils seront achevés pour la fin de l'année.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
Jérôme BANNIER

Quartier Les Vignes
07000 ST PRIEST

☎ **04 75 64 76 34**

Les commissions municipales

Réseaux humides

La première tranche d'extension du réseau d'assainissement du village touche à sa fin avec une réception prévue pour la fin de l'été. Ces travaux ont permis le branchement supplémentaire de 25 bâtiments (dont 2 communaux) et d'en assurer le traitement des eaux usées sur la station de Gratenas à Privas. Les propriétaires des nouvelles maisons desservies sont invités à effectuer au plus vite les travaux de raccordement au nouveau réseau (pour ceux qui ne l'auraient pas encore réalisé à ce jour) afin de supprimer les écoulements des fosses septiques dans le réseau d'eau pluviale et les odeurs désagréables émanant des grilles de ce même réseau (signalées à chacune des commémorations devant le monument aux morts). De plus, le renforcement de la conduite principale d'eau potable du village sur plus de 850 mètres et la reprise de plus de 50 branchements (dont certains en plomb) ont permis de réduire significativement les fuites sur ce secteur, de renforcer la qualité de l'eau distribuée aux usagers et enfin de garantir une protection incendie de tous les bâtiments du village conformément aux normes en vigueur.



SAINT-PRIEST TRAVAUX PUBLICS

Jean-Luc BACONNIER

07000 Saint-Priest

Tél. 04 75 64 36 17 - Port. 06 75 12 79 28

Jardinier Paysagiste
Elagueur (diplômé d'Etat)

Ent. DUCROT

Entretien Parcs et Jardins

Elagage - Abattage

Equipé d'un broyeur

Les Vignes - 07000 SAINT-PRIEST

Tél./Fax 04 75 64 00 39

Port. 06 82 30 63 93

IDHEM TRANS SERVICE

Transport - Déménagement

Garde meubles - Montage de meubles

Vide caves et greniers

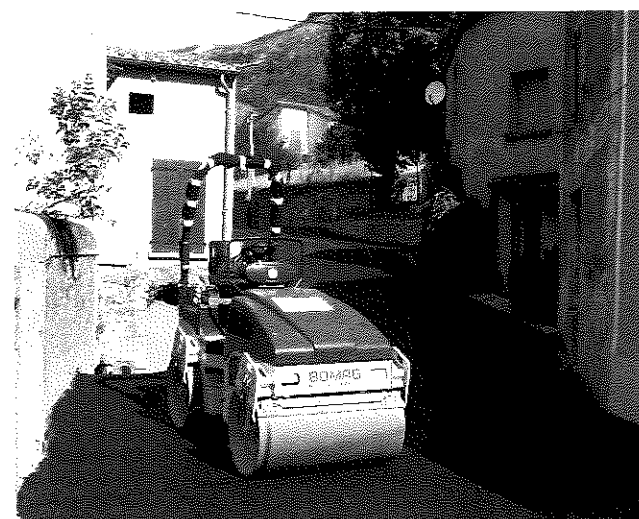
Gouvernas - 07000 SAINT-PRIEST

Clair Mehdi

06 89 85 75 92 - 04 75 64 52 48

Les commissions municipales

Des travaux qui ont duré longtemps (plus de 6 mois) occasionnant de nombreux désagréments (chaussée défoncée, stationnement éloigné, difficulté d'accès, bruit, poussière voire fuite d'eau...) mais qui donnent au final toutes satisfactions pour leurs fonctionnalités. Une attention particulière a été portée pour les travaux de remise en état des voies communales (reprise complète de la rue principale du village) et sur la réhabilitation des terrains privés traversés.



Je tiens encore à remercier les propriétaires ayant concédé des autorisations de passage au bénéfice de notre collectivité pour permettre l'implantation des réseaux dans les meilleures conditions techniques possibles garantissant ainsi un usage durable des installations.

Enfin, merci à tous de votre patience pour les difficultés de circulation rencontrées ces derniers mois sur le village.

Ces réalisations ont bénéficié d'un taux d'aide de 50 % du Conseil Général pour l'extension du réseau d'assainissement et de 50% de l'Etat pour la reprise de la conduite de distribution d'eau potable.

Les travaux de collecte des eaux usées vont se prolonger sur 2010 à proximité du chef-lieu dans les quartiers du Serre, Chazeaux et les Vignes et se poursuivront en 2011-2012 le long de la rivière « Ouvèze » sur les quartiers du Bas Lignol, Chalamon et Gouvernas.

Le prix de l'eau

Le conseil municipal dans sa séance du 25 juin dernier a adopté une augmentation importante des tarifs d'eau pour rattraper et anticiper les

fortes augmentations de charges dues à l'achat d'eau au SEBP et permettre la poursuite du financement des travaux d'assainissement sur les années 2010 à 2012.

En effet, suite à une saison 2008 particulièrement arrosée (2 fois plus que la moyenne), le Syndicat des Eaux du Bassin de Privas (SEBP) a constaté une diminution importante du volume d'eau livré aux communes. Cette situation a induit un déficit important sur les comptes d'exploitation du SEBP et conduisant la Chambre Régionale des Comptes Rhône-Alpes à émettre des recommandations pour rétablir l'équilibre budgétaire du syndicat sur l'exercice.

Le SEBP a donc procédé en juin dernier à une augmentation importante (anticipation des augmentations planifiées sur les exercices 2010 à 2012) de 18 centimes du mètre cube de l'eau vendu aux communes (à compter du 1^{er} juillet 2009). Une première augmentation de 5,5 centimes du m³ d'eau avait été entérinée au 1^{er} janvier 2009 et non intégrée dans notre tarif communal 2009.

Pour être exhaustif, ces 23,5 centimes du m³ doivent être majorés du volume d'eau perdu à cause des fuites (20 à 30 % pour St-Priest en 2008) mais tout de même facturés par le SEBP à la commune.

Enfin, les prochains travaux d'assainissement devraient bénéficier d'un taux d'aide moins avantageux de la part de nos financeurs (seulement 30 %).

La progression plus marquée de la part fixe pour l'accès au service (+12 €/an) est une volonté municipale forte pour bien marquer la valeur du service rendu. En effet, qu'un usager consomme peu ou beaucoup d'eau, l'entretien du réseau, le relevé du compteur, la facturation, la protection contre l'incendie des biens et la qualité de l'eau doivent être assurés en permanence.

PLATRE - PEINTURE - STAFF

Philippe VIGNAL

LE VILLAGE
07000 SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 65 87 57

Les commissions municipales

A compter du 1^{er} juillet 2009 le nouveau tarif de l'eau est le suivant :

- Part fixe annuelle : 54 €
soit semestriellement : 27 €uros
- De 1 à 100 m³ : 1,25 €/m³
soit semest. : 1,25 € pour les 50 premiers m³
- Au-delà de 100 m³ : 1,85 €/m³
soit semest. : 1,85 € à partir de 51 m³

Activité de la commission urbanisme sur les 12 derniers mois

La commission s'est réunie 9 fois, depuis le premier juillet 2008, pour donner son avis sur 15 permis de construire, 14 déclarations préalables, 2 certificats d'urbanisme et 1 permis de lotissement. Par ailleurs, elle a également examiné une quinzaine de demandes de renseignements sollicités par les notaires lors de transactions immobilières. Le dépôt de nouveaux dossiers est en net recul sur ce dernier trimestre.

La commune de Saint-Priest est actuellement dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) qui régit l'organisation des constructions sur notre commune. Compte tenu des nombreux changements intervenus depuis ces 10 dernières années sur notre territoire (l'extension de l'assainissement, le renforcement du réseau d'eau potable) et de l'évolution de la réglementation relative à l'urbanisme (traitement des eaux pluviales, prise en compte de nouveaux risques...) le POS doit être actualisé pour évoluer vers un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et répondre à cette nouvelle situation. L'élaboration de ce nouveau document devrait débuter en 2009 et se prolonger sur plusieurs années avant de se substituer au POS.

Le cimetière

Les travaux au cimetière ont débuté ce printemps. La première tranche a permis la réhabilitation de l'ossuaire et la construction d'un caveau provisoire.

La deuxième tranche qui concerne la reprise des concessions abandonnées se déroulera du 1^{er} septembre au 30 septembre 2009. Les monuments et autres matériels mortuaires ont été démontés par nos services techniques. Lors du démontage nous avons constaté le très mauvais état des murs d'enceinte. Nous sommes à ce jour en attente de devis afin de pouvoir program-

mer des travaux de remise en état de ces murs. Si les délais et le climat le permettent nous envisageons les travaux pour septembre ou octobre. Dans tous les cas aucun chantier ne sera en place au 1^{er} novembre.

Voiries et réseaux secs

Projet : Quartier Belon-VC2 Route des Barthes
Dans la continuité des travaux déjà réalisés « sécurisation du carrefour RD7-VC2 et de la voirie du lotissement « les Eglantiers » restait à finaliser la portion dite du stade (environ 450 m).

Les études étant terminées, les travaux vont commencer dès juillet, ils se feront en deux parties.

Tranche 1 : Enfouissement des réseaux secs :

- basse tension
- France Télécom
- création éclairage public

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise AEI Privas avec le concours du Syndicat Départemental de l'Energie de l'Ardèche (SDE) qui en est notre maître d'œuvre.

Le coût de ces travaux est d'un montant de : 200 000 Euros TTC.

Subventions SDE : 97 000 Euros auxquels s'ajoute une avance sans intérêt de 55 000 Euros remboursable sur 15 annuités.

Tranche 2 : Voirie : création d'une nouvelle chaussée se décomposant comme suit :

- récupération des eaux pluviales,
- réfection des fossés existants « les Eglantiers-stade »



Les commissions municipales

- aire de retournement des cars scolaires au niveau du local sportif.

- aménagement stationnement du stade avec création de places de parkings.

Le coût de ces travaux, après résultat d'appel d'offres s'élève à 188 000 Euros HT, subventionnés par le Département pour un montant de 53 000 Euros.

Nous rappelons que Vivarais Habitat, dans le cadre du projet des Eglantiers, a apporté une participation de 35 000 Euros pour cette réalisation.

Marché à bon de commande :

Concernant l'entretien annuel de la voirie, la commission voirie, avec le soutien de la DDE a établi les travaux suivants :

- réfection de la chaussée : du croisement des plaines via la croix d'or sur 750 m, croisement Joffre au pont Graillas sur 120 m.

- drainage par buse en droit du chemin Reynaud, du quartier Clapier vers la rivière et emploi partiel sur la commune.

L'ensemble de ces travaux fait l'objet d'une subvention allouée par le Département de 50 %, dans le cadre de l'entretien courant de voirie.

L'éclairage public :

Outre la réalisation fin 2008 au quartier des Vignes, subventionné à hauteur de 50% par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE07), la poursuite de l'extension de l'éclairage public au quartier les Chazeaux et au croisement « Les Crozes-Joffre » est programmée. Le coût total de ce nouvel investissement s'élève à 2 652 Euros subventionnés par le SDE à hauteur de 50 %.

Réhabilitation du bâtiment abritant la mairie

Ce dossier abordé pour la première fois en 2006, rentre dans sa phase finale. Les travaux débuteront cet automne. Un chantier de cette importance ne pouvait pas être mis en œuvre sans le travail préparatoire qui a été réalisé. Aussi, il nous semble important de vous retracer les différentes étapes du dossier.

2004 : décision du Conseil pour ouvrir une réflexion sur la réalisation d'une nouvelle mairie, répondant aux critères d'accessibilité, et permettant aux services administratifs de travailler

dans de bonnes conditions. Les locaux actuels sont vétustes, voire insalubres. Les surfaces, limitées, ne sont pas favorables ni au travail du personnel ni à l'accueil du public.

2004/2005 : les élus font un premier diagnostic, définissent les besoins avec le personnel et visitent de nombreuses mairies neuves ou anciennes réhabilitées du bassin privadois afin de prendre en compte les avantages ou inconvénients de chaque structure.

Dans cette même période, le Conseil a débattu sur l'opportunité de conserver la Mairie au village ou trouver un autre lieu sur la commune pour y construire une nouvelle Mairie. La décision fut majoritaire pour que notre maison commune reste au village.

Le CAUE est missionné pour établir un premier dossier de faisabilité, et un cabinet est chargé de réaliser une expertise du bâtiment afin de nous renseigner sur la structure, fondation, mur et toiture.

2006 : suite à l'appel au concours d'architecte, le cabinet Cuche est retenu comme maître d'œuvre sur ce dossier. Les premiers plans sont ainsi réalisés. L'objectif premier étant d'installer l'ensemble des services administratifs au rez de chaussée du bâtiment. Pour cela il est décidé de réaliser une extension sur l'actuel espace vert jouxtant le bâtiment (ex. jardin de l'instituteur). Le Conseil doit aussi se prononcer du devenir de l'étage, alors occupé par d'un côté la mairie et de l'autre l'association géologique de l'Ardèche. Après de nombreux débats la décision est prise de se rapprocher de Vivarais Habitat pour réaliser des appartements à loyer modéré. Grâce à cette décision, nous avons pu obtenir de l'État la Dotation globale d'équipement en 2009. En effet Monsieur le Préfet a tenu compte de cet élément pour nous l'accorder.

2007-2008-2009 : ces années ont été consacrées à l'élaboration des plans, à la recherche de tous les financements potentiels (subventions), aux rencontres avec notre partenaire Vivarais Habitat et à de nombreuses réunions de la commission Bâtiments Publics. Les élus pour ce travail ont été assistés par le maître d'œuvre et par plusieurs experts, tout particulièrement en matière d'énergie.

2009 : le plan du bâtiment est présenté aux élus qui majoritairement l'adoptent. Pour répondre aux nouvelles règles en matière d'économie, ce bâtiment intégrera les nouvelles normes d'isolation. L'énergie est elle aussi choisie par le

Les commissions municipales

Conseil suite au rapport réalisé par un cabinet d'étude et sur les conseils avisés de Polénergie (structure départementale de conseil en matière d'énergies), du SDE (Syndicat Départemental d'Energie). La solution retenue est une chaudière à bois déchiqueté. Ces choix devraient nous permettre d'accéder à de nouvelles aides de la Région et de l'ADEME ; les dossiers de demande sont en cours d'élaboration.

Nous ne pouvons nous empêcher d'avoir un peu de nostalgie et de nous souvenir qu'il y a de très nombreuses années, ce bâtiment abritait alors l'école des filles (actuelle salle des mariages) et l'école des garçons (dernière classe transférée quartier des Mines dans les années 90 et actuellement inoccupée). À l'étage se trouvaient deux appartements pour les instituteurs et un tout petit espace pour les bureaux de la Mairie.

Complexe sportif

En 2009, la mairie a inscrit dans son budget l'acquisition d'un défibrillateur et l'achat de bancs de touche pour le stade de foot. Ces matériels ont été commandés. Nous venons de recevoir le défibrillateur, qui sera mis à disposition dès que les formations sur son utilisation seront effectives. Nous sommes toujours en attente de livraison des bancs de touche qui seront installés par nos services dès réception.

Cet été le stade est, par Arrêté Municipal, interdit d'accès pour permettre l'entretien du terrain.

Salle du Charray et salle des Fêtes

Bilan d'occupation de juillet 2008 à juin 2009.

Salle du Charray : 201 prêts à titre gracieux pour les associations de la commune au titre des activités quotidiennes, des prêts pour les manifestations festives et réunions. 19 locations ayant fait l'objet d'une facturation.

Salles des Fêtes : 11 prêts à titre gracieux pour les manifestations festives et réunions. 35 locations ayant fait l'objet d'une facturation.

Pour sa part la commune et d'autres structures intercommunales ont utilisé 6 fois ces salles.

Nous rappelons, concernant les locations aux particuliers, que le règlement en place fixe les règles d'utilisation des salles mises à disposition, ainsi que les modalités et les pièces à fournir pour la location. Le règlement spécifie très clairement la date et l'heure de la remise des clés et de la restitution de celles-ci suivant le type de location contractée. Un état des lieux « entrant » est fait lors de la remise des clés. L'état des lieux « sortant » est réalisé à la restitution des clés.

Nous attirons votre attention que le fait de louer une salle ne donne pas tous les droits, aussi dans le cadre du bon voisinage, nous vous demandons de respecter les voisins et l'environnement. Nous sommes extrêmement sensibles au respect de la tranquillité des habitants des quartiers environnants ; aussi en cas de problème la municipalité se réserve le droit d'entreprendre toutes actions pour sanctionner les contrevenants.

Pour les organisateurs de soirées festives, nous vous rappelons que la vente d'alcool est strictement interdite et qu'ils engagent leur responsabilité pénale.

Un Organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes de logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitations à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac - B.P. 126
07001 PRIVAS CEDEX
@ : hlm07@vivaraiss-habitat.fr

Les commissions municipales

Cantine

A partir de septembre 2009, nous vous proposons **deux modes de tarification** pour la cantine, un tarif pour les occasionnels (vente au ticket) ou un système d'abonnement au trimestre de 4 repas à la semaine.

Tarif occasionnel :

- Tarif 1 et 2 : Q.F. C.A.F. > à 651 € : 4,00 €
- Tarif 3 : Q.F. C.A.F. < à 651 € : 2,00 €

Tarif abonné :

Trois tarifs différenciés de ticket de cantine sont appliqués, ils sont fonction du quotient familial, communiqué aux familles par la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour bénéficier des tarifs 2 ou 3, l'un des 2 titulaires de l'autorité parentale doit obligatoirement être domicilié sur la commune de Saint-Priest, dès le premier jour de l'année scolaire ou de la scolarisation de l'enfant pour l'année de référence. En cas de départ de la commune en cours d'année scolaire, et dans la mesure où l'enfant reste scolarisé sur Saint-Priest, le tarif appliqué au premier jour de la rentrée le restera durant toute l'année scolaire.

La demande de tarif réduit est à présenter au secrétariat de Mairie, aux jours et heures d'ouverture (fournir le relevé des prestations de juillet 2009 mentionnant le quotient familial CAF ainsi que le Livret de Famille).

Tarif 1 : Q.F. C.A.F. supérieur ou égal à 886 €		Coût du repas: 3,20 €		
PERIODE	Tarif 1	Règlement en 1 fois	Règlement en 2 fois	Règlement en 3 fois
1 ^{er} Trimestre = 56 jours	179,20 €	179,20 € au 7 septembre 2009	89,60 € au 7 sept. 2009 89,60 € au 5 octobre 2009	59,74 € au 7 sept. 59,73 € au 5 oct. 59,73 € au 5 nov. 2009
2 ^e Trimestre = 42 jours	134,40 €	134,40 € au 5 janvier 2010	67,20 € au 5 janvier 2010 67,20 € au 5 février 2010	44,80 € au 5 jan. 44,80 € au 5 fév. 44,80 € au 5 mars 2010
3 ^e Trimestre = 41 jours	131,20 €	131,20 € au 6 avril 2010	65,60 € au 6 avril 2010 65,60 € au 6 mai 2010	43,73 € au 6 avril 44,80 € au 6 mai 44,80 € au 7 juin 2010

Tarif 2 : Q.F. C.A.F. compris entre 651 et 885 €		Coût du repas : 2,40 €		
PERIODE	Tarif 2	Règlement en 1 fois	Règlement En 2 fois	Règlement en 3 fois
1 ^{er} Trimestre = 56 jours	134,40 €	134,40 € au 7 septembre 2009	67,20 € au 7 septembre 2009 67,20 € au 5 octobre 2009	44,80 € au 7 sept. 44,80 € au 5 oct. 44,80 € au 5 nov. 2009
2 ^e Trimestre = 42 jours	100,80 €	100,80 € au 5 janvier 2010	50,40 € au 5 janvier 2010 50,40 € au 5 février 2010	33,60 € au 5 jan. 33,60 € au 5 fév. 33,60 € au 5 mars 2010
3 ^e Trimestre = 41 jours	98,40 €	98,40 € au 6 avril 2010	49,20 € au 6 avril 2010 49,20 € au 6 mai 2010	32,80 € au 6 avril 32,80 € au 6 mai 32,80 € au 7 juin 2010

Les commissions municipales

Tarif 3 : Q.F. C.A.F. inférieur à 651 €		Coût du repas : 1,50 €		
PERIODE	Tarif 3	Règlement en 1 fois	Règlement en 2 fois	Règlement en 3 fois
1 ^{er} Trimestre = 56 jours	84 €	84 € au 7 septembre 2009	42 € au 7 sept. 2009 42 € au 5 oct. 2009	28 € au 7 septembre 28 € au 5 octobre 28 € au 5 novembre 2009
2 ^e Trimestre = 42 jours	63 €	63 € au 5 janvier 2010	31,50 € au 5 janvier 2010 31,50 € au 5 février 2010	21 € au 5 janvier 21 € au 5 février 2010
3 ^e Trimestre = 41 jours	61,50 €	61,50 € au 6 avril 2010	30,75 € au 6 avril 2010 30,75 € au 6 mai 2010	20,50 € au 6 avril 20,50 € au 6 mai 20,50 € au 7 juin 2010

Garderie

Horaires :

- 7 h 30 à 8 h 30 et 11 h 30 à 12 h 15 (précises)
- 12 h 45 à 13 h 20 et 16 h 30 à 18 h (précises)
les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tarification année 2008/2009 :

- Tarif Occasionnels : **2,00 €** par jour
- Tarif Abonnés : **1,00 €** par jour

Pour les abonnés, le système de paiement permet l'abonnement trimestriel avec prise en compte des jours effectifs et possibilité de règlement en 1 ou 2 fois.

PERIODE	Règlement en 1 fois	Règlement en 2 fois
1 ^{er} Trimestre = 56 jours	56,00 € au 7 septembre 2009	28,00 € au 7 septembre 2009 28,00 € au 5 novembre 2009
2 ^e Trimestre = 42 jours	42,00 € au 5 janvier 2010	21,00 € au 5 janvier 2010 21,00 € au 5 février 2010
3 ^e Trimestre = 41 jours	41,00 € au 6 avril 2010	20,50 € au 6 avril 2010 20,50 € au 7 juin 2010

Règlement auprès de Madame Djamila MOHAMMEDI : - Par chèque libellé à l'ordre de « Monsieur le Trésorier Principal de Saint-Priest à Privas » pour les abonnés.

- Le jour de l'inscription à la cantine, pour les occasionnels.

Calcul sur la base d'une semaine à 4 jours, il n'y a pas classe le mercredi

Sarl RÉNÉ ET Fils

Plomberie - Chauffage - Fioul - Gaz
Energie renouvelable - Solaire - Bois - Aérothermie
Installation et entretien

Belon - 07000 SAINT-PRIEST - Tél. 04 75 65 82 67

La vie à l'école

La fin de l'année scolaire est là ! Les 20 CM2 de l'école l'attendent avec impatience car ils ont hâte d'aller au collège qu'ils ont découvert lors d'un échange CM2-6^e : « L'entrée en 6^e me donne l'impression d'entrer dans un univers nouveau. Le travail va changer et il va falloir s'y habituer. J'ai vraiment hâte d'entrer au collège pour rencontrer de nouveaux amis, de nouveaux professeurs (Dylan). J'ai hâte d'aller au collège car nous allons faire plein de choses nouvelles (Laëtitia). L'école des Mines va beaucoup me manquer... Mais je suis très contente de pouvoir aller au collège de Ventadour (Sonia). Lors de notre visite du collège j'ai remarqué qu'il y avait vraiment beaucoup de monde, je pense que ça va nous changer du primaire. Certains ne sont pas habitués à manger à la cantine et ils vont devoir manger au self (Perrine). Nous avons hâte de découvrir la classe CHAM et l'UNSS (Robbin et Louis) »



Les élèves de maternelle découvrent les maquettes construites par les plus grands.

Cette année scolaire a été bien remplie pour tout le monde : spectacles divers (cinéma, théâtre...), intervention du SIDOM sur le recyclage, participation à la cérémonie du 8 mai, fabrication de pain... Beaucoup de sport : cycle piscine, rugby, ski de fond, canoë, randonnée, orientation (grâce à l'association sportive USEP), découverte du cirque...

Cette année a malheureusement été endeuillée par le décès de Véronique Jonac, maîtresse de maternelle depuis de longues années.

Les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2009 sont de 115 enfants, dont 7 PS1. Notre cinquième classe est préservée ! Nous souhaitons à tous les enfants de très bonnes vacances et nous les attendons en pleine forme le jeudi 3 septembre.

L'équipe enseignante et les enfants remercient tous les parents qui se sont investis dans la vie de l'école et les activités proposées et qui ont permis leurs réalisations !



Les CM2 en randonnée au col de la Soulière.

sud bureau
CALIPAGE

24 allées de la Guinguette - AUBENAS
Tél. 04 75 933 933 - Fax 04 75 933 579
www.sud.bureau-calipage.com
e-mail : sud.bureau.mob@wanadoo.fr

SARL REYNET

Froid commercial
Climatisation - Chauffage
Pompe à chaleur
Cuisine professionnelle

ETUDE CONSEIL - INSTALLATION - SAV

04 75 64 55 24

Samedi 29 août 2009



14 h Concours de pétanque (150 € + mises)

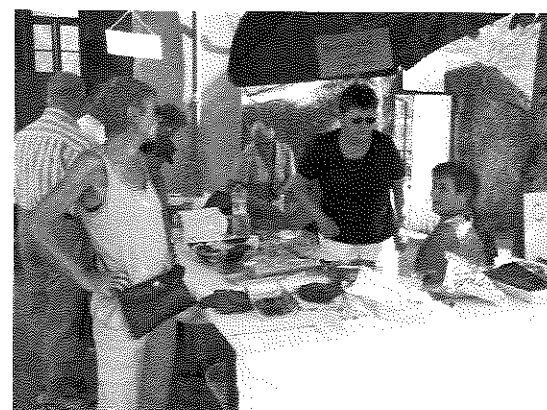
15 h Jeux pour tous, Joyeux Défi Fête des Sources
Ouverture de la pêche aux canards

19 h 30 : Salle du Charray :

Repas (entrée, paëlla géante, dessert - 13 €)

180 personnes, réservation possible.
Tél : 04 75 64 35 96 - Repas enfant (5 €)

22 h Soirée concert avec le groupe Ardéchois
LADY CHESTNUT BLUES



**A votre disposition
tout au long de la fête**

Buvette, restauration,
gâteaux "maison", ...

**A gagner : tombola panier
spécial terroir**

Parkings gratuits et surveillés

Dimanche 30 août 2009

9 h Petit déjeuner Artisans du Monde

9 h 10 Vide-grenier jusqu'à 17 h
(inscription gratuite sur réservation
Tél : 04 75 64 35 96)

10 h Pour le plaisir des yeux et des papilles :
- Marché des artisans et vente de produits locaux :
huile, miel, charcuterie, biscuits, glaces, ...

- Animation et exposition autour de la vannerie
- Exposition peinture
- Exposition stylos en bois
- Exposition patchwork
- Exposition photos d'orchidées
- Grand jeu gonflable enfants

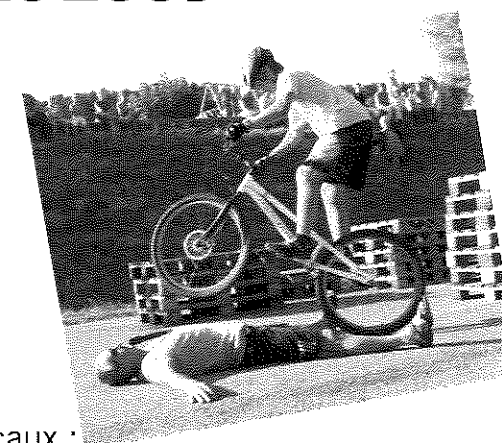
11 h 30 Accueil des élus

12 h Plateau repas convivial (6 €)

14 h Jeux pour tous, Joyeux Défi Fête des Sources
Animation « Il était une soie », salle du Charray

16 h 30 Danse avec le groupe « Danse libre en Ardèche »
Danses folkloriques et country
avec le groupe de Saint-Priest

17 h 30 *Les Relous Brothers*



AGNES COIFFURE

Coiffure Hors Salon

Résidence Les Eglantiers
Quartier Belon
07000 SAINT PRIEST
Tél. 04 75 64 49 51

LA PETITE BOUTIQUE

Epicerie - Pain - Vins - Miel
Fruits et légumes de producteurs
Cosmétique et alimentation bio

Quartier des Mines
07000 SAINT-PRIEST
04 75 65 27 06

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE Jean ORIVES

Equipement des stations de pompage
Relèvement d'eaux usées

Cros de Laval - 07330 THUEYTS
Tél. 04 75 36 40 72
Fax : 04 75 36 47 04

S.J.T.P. Travaux Publics

Entreprise de Terrassement

Assainissements - Drainages - Voiries

Gruna - 07250 ROMPON
Tél. 04 75 85 90 12 - Fax 04 75 85 91 25

"Chez JO"

BAR
TABAC

Route des Mines
07000 ST-PRIEST

RESTAURANT - PIZZERIA LE MINERAI

Horaires d'Été : du lundi au samedi : midi et soir
Fermeture mercredi soir et dimanche midi

Horaires d'Hiver : du lundi au jeudi : midi
Le vendredi et samedi : midi et soir

Plus de livraison à domicile
Route des Mines - SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 38 65

Sarl CORTIAL Peinture

Peinture, staff, décoration, ravalement de façades,
plafonds suspendus, montage cloisons sèches

30 rue de l'Espéranto - PRIVAS
Tél. 04 75 29 60 15
Port. 06 73 57 70 30

Mission locale - CCAS

Le CCAS

Deux cents ans d'histoire.

Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale, l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. Aujourd'hui, ce sont les CCAS qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte cependant beaucoup plus large d'interventions de développement social local. Ils s'imposent à présent comme un outil politique incontournable de l'action sociale locale. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer.

Une structure paritaire

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune et est en charge de l'adjoint aux affaires sociales. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire. On compte parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

Pour contacter le CCAS de Saint-Priest, appeler le secrétariat de mairie.

Mission locale

La commune de Saint-Priest adhère à la Mission Locale Moyenne Vallée du Rhône Centre Ardèche.

La Mission Locale a pour objet d'aider les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensem-

ble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

A cet effet,

- elle assure, dans le cadre de sa mission de service public de l'emploi, des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement,

- elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes concernés, notamment en faveur des jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion,

- elle favorise la concertation entre les différents partenaires en vue de renforcer ou de compléter les actions conduites par ceux-ci.

Elle intervient sur un territoire de 65 communes réparties sur 7 cantons.

Nombre de jeunes de la commune de St-Priest reçus en 2008 :

- en fichier :	22
- jeunes suivis :	16
- premiers accueil :	5
- entretiens individuels :	88

Présentations des principales actions engagées et financées :

- 1 carte loisirs "MR'A"
- 10 cartes mobilités TER "Coup de pouce"
- Montant des allocations CIVIS versées : 1200 €
- Tickets alimentation : 80 €
- 3 "Fonds d'Aide aux Jeunes" "Mobilitéaccès à l'emploi" : 270 €
- 1 bilan de compétences : 700 €
- 3 AOP (Action Orientation Professionnelle) : 3 x 4 000 € : 12 000 €
- 1 CCA (Certificat de Capacité d'Ambulancier) : 2700 €
- 1 qualification moniteur éducateur : 4 300 €

Total : 21 250 €

«Situation emploi» des jeunes :

9 jeunes* en situation emploi, dont,

- 2 CDI
- 9 CDD

*un jeune peut avoir plusieurs situations « emploi » dans l'année.

Mission locale - CCAS

Contrat Educatif Local (CEL)

Pour l'année 2008, notre commune a participé à hauteur d'environ 12 400 € au CEL :

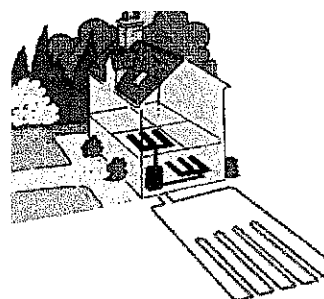
- 3 995,55 € centre de loisirs des vacances des 3-6 ans, 38 enfants concernés.
- 3 758,22 € centre de loisirs des vacances des 6-12 ans, 44 enfants concernés.
- 1 306,33 € centre de loisirs du mercredi des 3-6 ans, 35 enfants concernés.
- 416,20 € centre de loisirs vacances des 6/12ans, 36 enfants concernés.
- 1 706,94 € activités des 11-17 ans, 29 enfants concernés.
- 150,31 € pour l'action « tennis de table » qui s'est déroulée en 2 fois 5 séances de 1 heure chacune pendant la pause méridienne dans la cour de l'école primaire
- 89,15 € initiation alerte premier secours au collège Bernard de Ventadour, 17 ados concernés.
- 25,82 € initiation à la boxe Thaï au collège Bernard de Ventadour, 2 ados concernés.

Cette action a été reconduite pour 2009 dans les écoles primaires des 7 communes du CEL. A Saint-Priest, le bilan est très positif, autant du côté des enfants que des animateurs du club de boxe Thaï. Tous en redemandent, à méditer pour la reconduction en 2010...

- 162,67 € modules de découvertes et d'initiation au FJEP de Flaviac pour les 11-17 ans.
- 64,50 € mini-séjours organisés par le FJEP de Flaviac pour les 11-17 ans.
- 388,42 € atelier théâtral au théâtre municipal pour les 6-15 ans, 2 enfants concernés.
- 71,61 € stage de pratiques artistiques (cirque) au théâtre municipal pour les 6-10 ans pendant les vacances de toussaint 2008, 5 enfants concernés.
- 233,17 € pratiques culturelles des jeunes (dances Hip-hop, funk R'N'B, Techtonik, mix platines, slam) à la MJC de Privas pour les 11-17 ans, 3 ados concernés.

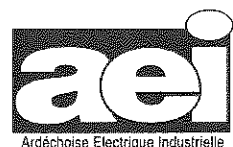
La plupart de ces actions ont été reconduites pour 2009, vous pouvez retrouver leur programme en Mairie ou sur demande sur notre site Internet.

Didier MOUTON



- Chauffage Géothermique
- Climatisation
- Pompe à chaleur
- Electricité

Le Bas Lignol - 07000 ST-PIEST
Tél. 04 75 64 47 91 / 06 80 33 96 96



Z.I. le lac - Av. Marc Seguin
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 65 42 - Fax 04 75 64 76 96

Miroiterie de l'Ouvèze

Les produits verriers dans toutes leurs applications

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS

© 04 75 64 24 40 - Fax 04 75 64 55 37

Zoom sur...

Nous sommes allés à la rencontre d'Océane Mouton. Cette jeune Saint-Priérouse âgée de 12 ans commence à se faire un nom dans le monde du tennis français.

Océane est née le 24 mars 1997, fille de Sylvie et Didier Mouton domiciliés quartier « Le Bas Lignol » elle est la sœur de Coralie de 6 ans son aînée. De la maternelle jusqu'en CM2 elle est scolarisée à l'école de Saint-Priest.

Depuis sa plus tendre enfance, Océane aime le sport, toute petite elle suivait déjà son papa sur les terrains de foot pour regarder les matchs, mais Océane a besoin d'action et très vite elle intègre l'équipe mixte des débutants puis les poussins et enfin les benjamins (OCA).

A l'âge de 7 ans elle connaît sa première expérience avec une raquette, les cours de tennis sont voisins du stade de foot. Elle intègre le centre d'entraînement de Privas. Pendant 2 ans cette jeune fille débordante d'énergie va pratiquer ses 2 sports favoris le foot et le tennis.

C'est au cours d'un tournoi que Franck Chivilo (sélectionneur Drôme-Ardèche) remarque les capacités d'Océane, avec l'accord de ses parents il l'incite à prendre des cours particuliers. Pendant 2 ans son entraîneur Stéphane Eychenne, va s'occuper d'elle à raison de 5 entraînements par semaine. A partir de ce moment-là, Océane va disputer plusieurs tournois, départementaux, puis tournois de ligue, nationaux et internationaux.

Depuis le début de l'année, Océane a intégré le pôle espoir de la Fédération Française de Tennis de Grenoble. Elle est scolarisée en classe de 6^{ème} au collège de Seyssins. Au pôle espoir ils sont peu nombreux, seulement 3 filles et 6 garçons à peu près tous du même âge.

C'est un apprentissage difficile, 3 heures d'entraînement par jour, 1 tournoi toutes les semaines et surtout les résultats scolaires doivent être très bons. Pour Océane pas de problème, sur les cours les progrès sont remarquables et son année scolaire se passe très bien puisqu'elle finit 1^{ère} de sa classe. Félicitations !!!!

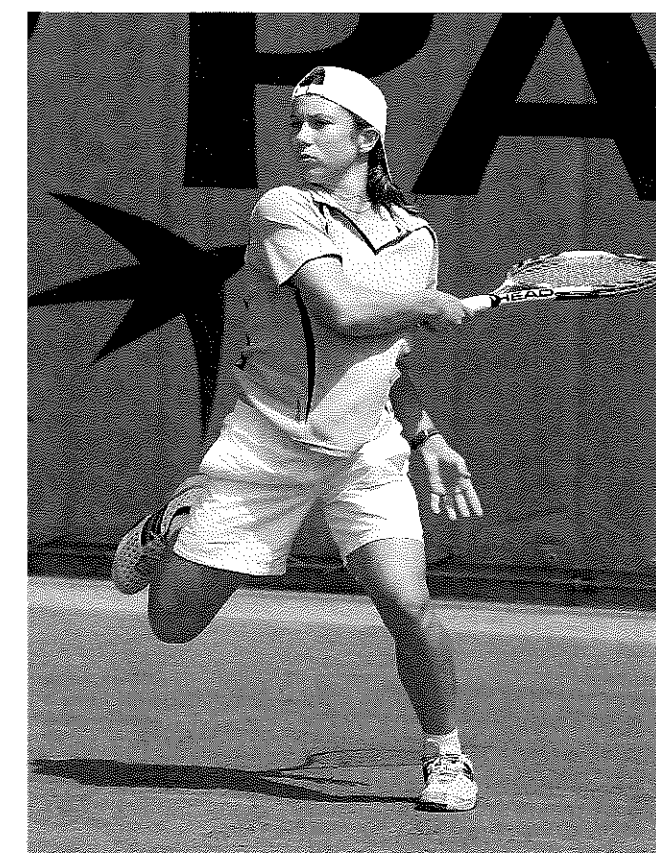
Les progrès sont tels qu'elle gagne le droit, avec 3 ans d'avance, d'aller disputer le tournoi des petits as à Tarbes (appelé aussi le Roland Garros des enfants). Sur ce tournoi d'importance, Océane passe le cap des qualifications avant de se faire éliminer. A noter qu'il s'agissait là de son deuxième tournoi international après celui du Mans.

En 2009 le championnat de France a réuni à Roland Garros les 64 meilleures filles de sa catégorie (12 ans). Océane est allée jusqu'en 1/4 de finale ou elle perd avec les honneurs devant celle qui gagnera le tournoi.

Cette année peu de vacances, car la tournée d'été va lui prendre beaucoup de temps avec des matchs internationaux à Nantes et Annecy.

Lors de notre rencontre nous avons découvert une jeune adolescente bien dans sa peau, elle sait que le chemin sera long, semé d'embûches et consciente que rien n'est encore acquis avant de se faire un nom dans ce sport. Ses parents, ses entraîneurs et bientôt son coach mental la préparent à toutes les éventualités. Beaucoup de sacrifices sont nécessaires pour elle comme pour sa famille, mais c'est le prix à payer pour vivre sa passion. Un jour peut être Océane Mouton fera partie de l'élite du tennis Français comme ces grands champions qu'elle a eu la chance de rencontrer (Santoro, Roddick, Montfils, Razzano et Mauresmo...). Le chemin est encore long et passera l'an prochain par les Etats-Unis (projet) pour y disputer plusieurs tournois.

Bonne chance Océane et reste comme tu es, avec ton cœur d'enfant et ton joli sourire.



Roland Garros 2009

PAPETERIE FAURE

Fournitures de mobilier de bureau

2, place Adelbert - PRIVAS
Tél. 04 75 64 28 49 - Fax 04 75 64 79 88

e-mail : papeterie.faure@wanadoo.fr
www.papeterie-faure.com

TRAVAUX ROUTIERS & TRAVAUX PARTICULIERS - RÉSEAUX

SACER

SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN
Minophone (primé Décibel d'Or)
La ville a son revêtement routier

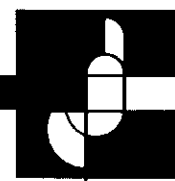
Agence de VALENCE
Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88
Secteur d'AUBENAS
15 AV Chaballier - 07600 VALS LES BAINS
☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29



SARL VIAZAC et Fils
CITROËN

RÉPARATEUR AGRÉÉ
AGENT COMMERCIAL

ZI Le Lac 04 75 64 01 41
07000 PRIVAS 04 75 64 47 72



laboratoire photos couleur
W. Lhermenier
express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127
07001 PRIVAS CEDEX
Tél. 04 75 64 21 09

S.O.S. VIDANGE DUROCH



RAMONAGE - VIDANGE - LOCATION

AUBENAS - Z.I. Ripotier haut
☎ 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42
PRIVAS - Z.I. du Lac - ☎ 04 75 65 85 43
Email : info@sos-vidange.com - web : www.sos-vidange.com

MAÇONNERIE PLÂTRERIE PEINTURE



Etienne Frères

60, route des Mines - Impasse de la Forge
07000 VEYRAS
☎ 04 75 65 83 62 - 04 75 64 45 56



Ronde des Pains
Boulangerie DES MINES
Tél. 04 75 64 04 42

Vos magasins de proximité

PRIVAS 04 75 64 20 34 AUBENAS 04 75 35 68 40



Gamm vert

Jardinerie - Vêtements chaussants
Motoculture - Alimentation animale

Manifestations associatives

Calendrier des manifestations associatives 2010

Mois	Associations	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Amis école		30 et 31 Loto Belote				8 Tournoi de Foot + Brocante Stade	Fête école 26 et 27			9 Repas adhérents		
ACCA			6 et 7 Repas	13 et 14 Repas			5 et 6 Repas		4 et 5 Repas			
GV					17 Soirée Dansante		30 Pique nique		24 AG Salle polyvalente ou salle des Fêtes			
ASSP		9 Belote			9 et 10 Bal		12 Journée Familiale				20 Repas à thème	
Paroisse		24 Journée œcuménique					19 et 20					
Fête des Sources								28 et 29 Fête des Sources	26 Course des Sources	22 Reboule	26 AG	
Aînés										3 Thé Dansant	28 Belote	
CCAS				28 Thé Dansant								1er Repas CCAS
Téléthon												3 Téléthon
Danse Libre			27 et 28 Stage									
Tennis												

Le club des aînés du Charray

« On est si bien à Saint-Priest. Le club est toujours dynamique... »



Voilà ce que chantaient les 97 adhérents le jour de l'assemblée générale du club, le 5 février 2009.

Les jeudis (tous les quinze jours) sont toujours bien fréquentés, grâce aux nombreuses activités : jeux de carte, de boules, de société, la marche, sans oublier « le couvige ».

Le voyage de trois jours en octobre dernier à Argeles a été immortalisé par un petit journal qui nous rappelle les visites intéressantes, comme Collioure, le petit train jaune, et le four solaire d'Odeillo.

Cette année le thé dansant a eu un franc succès, ainsi que le repas à Chabanet, du 14 Mai qui s'est déroulé dans une ambiance familiale et amicale.

Quand paraîtra cet article, nous serons déjà revenus de la croisière : Avignon-Arles. Suspense « Parapluie ou soleil » !!

A la rentrée du 9 au 11 octobre, une escapade en Savoie pour la fête des Alpines est prévue avec un car de 60 personnes.

Il est difficile, de tout énumérer, mais ce que l'on retient du club, c'est que tout le monde y met du sien pour que l'ambiance reste fraternelle et sympa.

Communauté paroissiale

Il faisait beau ce 1^{er} mai à Chabanet, et c'était bon ! Pique-nique (très) copieux puis promenade sur le plateau ou belote sur le tapis vert.

Les paroissiens de Saint-Priest, membres de la

communauté du Charray, comme chaque année à la fin du mois de Juin, se sont retrouvés à la salle polyvalente pour la fête paroissiale de la « haute vallée » de l'Ouvèze : communes de Ajoux, Pourchères-Lay, Saint-Priest et Veyras. L'organisation est bien rodée, chacun connaît ses responsabilités dans la préparation de ce temps fort !

Nul doute, l'émotion a été palpable ce soir-là : deux prêtres nous quittent cet été : Armand Manoha et Michel Moynier, Michel qui fut longtemps curé de Saint-Priest.

En Septembre, nous accueillerons un nouveau prêtre : Gérard Blache... Bienvenue dans notre jolie contrée !

Pour vous informer (et vous distraire : il y a un diaporama), n'hésitez pas à consulter le site Internet de la commune de Saint-Priest, rubrique Vie Associative : Communauté paroissiale du Charray.



Les Amis de l'école

Tout au long de cette année scolaire 2008-2009 « Les amis de l'école » ont organisé un certain nombre de manifestations, celles-ci dans le but d'accompagner des activités, des sorties scolaires pour les enfants de l'école de Saint-Priest.

Les principales activités ont été :

- la soirée des adhérents
- le marché de Noël
- le loto et la belote
- le tournoi de foot et le vide-grenier
- la fête de l'école

A noter que le marché de Noël a été une première cette année et vu le succès qu'il a emporté, celui-ci sera reconduit l'année prochaine.

Le marché de Noël a demandé un travail important de la part des parents, c'est pourquoi cette année nous aurions besoin de beaucoup plus de bénévoles, pour éviter que ce soit toujours les mêmes personnes qui donnent de leur temps libre (précieux pour tous).

Aussi, rejoignez-nous dès le mois de septembre en participant à notre assemblée générale, pour permettre à tous les enfants d'avoir tout au long de l'année des sorties ou des activités enrichissantes.

Au nom des amis de l'école, nous tenons à rendre hommage à Véronique qui nous a quittés cette année, mais qui reste toujours dans nos mémoires.

Bonnes vacances à tous et à la rentrée !!!

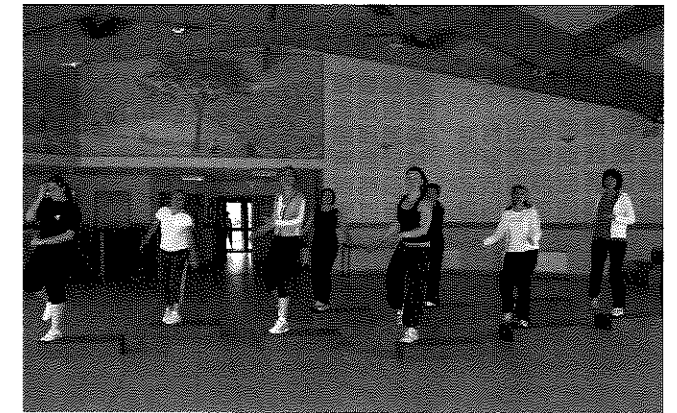


Association détente omnisports et rencontre

Un objectif principal est de garder, maintenir et entretenir notre santé en pratiquant une activité physique en toute convivialité. A nous association, à mettre notre énergie et nos idées pour atteindre au mieux les directives de notre fédération EPGV, qui tous sports confondus est la 3^e en France. Elle compte plus de 500 000 pratiquants dont un peu plus de 10 000 en Drôme/Ardèche. Notre nouvelle présidente bi-départementale Anne-Marie de Massling habite Chomérac.

En résumé que retenir de notre saison 2008/2009 :

- Administrativement un passage à la professionnalisation de nos animatrices, c'est-à-dire un bulletin de salaire par mois, le choix d'un intervenant (le CRIB) pour la gestion des salaires a été approuvé lors de notre assemblée générale extraordinaire en juin 2008.



- Côté activité : l'arrivée de Sylvie Presle qui assure les cours à orientation plus physique, renforcement musculaire et steps le mercredi soir, cette dernière séance était au départ plus destinée aux ados, mais au final c'est un groupe de tout âge et très assidu qui s'est formé et qui fonctionne bien. N'hésitez pas à venir essayer les cours de steps (à partir de 14 ans et adultes) qui reprendront à la rentrée.

- Côté détente : deux week-ends, un à la neige à Pralognan en Vanoise le 11 janvier, ski, raquettes, randos avec le soleil en prime ont fait le bonheur de 28 participants. Les 8, 9 et 10 mai, nous étions 63 personnes à partir pour découvrir la Provence, nous résidions à St-Cyr-sur-Mer dans une magnifique pinède, au programme : les îles des Embiez, le musée de la Légion Etrangère d'Aubagne, les villages perchés du Castellet et de la Cadière ainsi que la villa Maritima du Taurinum, ont été fort appréciés.

- En convivialité, un anniversaire surprise pour notre fidèle animatrice Ginette qui ne se doutait de rien et qui a été une soirée d'échange entre les divers groupes de gym et aussi avec d'autres associations.

- La soirée téléthon, avec pour innovation une soupe qui a beaucoup plu, avec les autres associations de Saint-Priest, nous avons convenu que ce sera à reconduire.

Les projets pour l'avenir : fidéliser nos adhérents, maintenir nos objectifs, des activités avec un budget raisonnable.

Afin de répondre à vos attentes, vos idées et vos suggestions seront les bienvenues, les horaires et tarifs sont disponibles depuis fin juin sur le site Internet de la mairie de Saint-Priest.

Reprise des cours le 14 septembre.

Bonnes vacances à tous.

Parole aux associations

Association Sportive de Saint-Priest



La saison 2008-2009 se termine pour l'AS Saint-Priest 07. Une saison réussie pour les deux équipes seniors. L'équipe première fini 5^e de deuxième division, la réserve fini 6^e de quatrième division.

L'équipe féminine, pour sa première saison à 11, a su développer son jeu grâce à un groupe solidaire toute l'année et continuera dans le même esprit l'année prochaine.

La plupart des dirigeants reste en place la saison prochaine et nous comptons sur vous pour venir nous encourager le dimanche au stade Belon.

Cette saison, nous avons pu, grâce à l'accord passé avec l'association du tennis, bénéficier du local jouxtant les vestiaires. Ce local sert de bureau à l'ASSP.

Pour la prochaine saison la municipalité apportera des améliorations au niveau du terrain, avec l'installation des bancs de touche. Pour la sécurité nous serons dotés d'un défibrillateur. Les entraîneurs et quelques cadres dirigeants suivront une formation pour l'utilisation de ce matériel.

Danse libre en Ardèche.

Une danse naturelle pour le corps et l'esprit

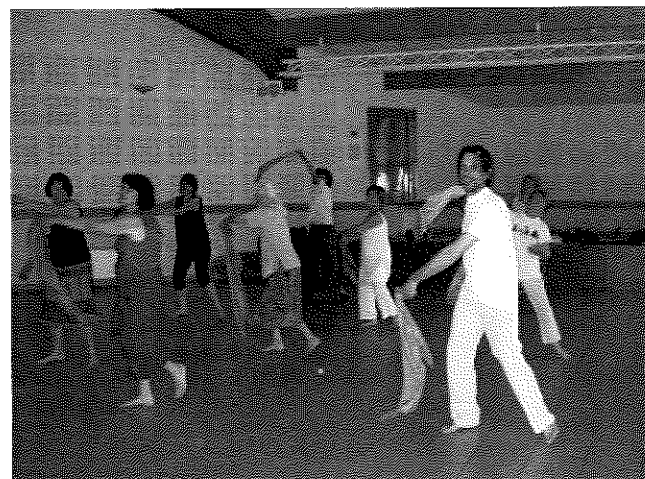
L'association Danse Libre en Ardèche dont le siège social est à Saint-Priest, propose des cours de danses aux enfants de 4 à 8 ans et aux adultes tous les mardis (hors vacances scolaires) dans la salle polyvalente mise à disposition par la commune de Saint-Priest.

L'association compte aujourd'hui 17 enfants de 4 à 8 ans et 16 adultes.

L'école de Danse Libre de Paris fut créée par le chorégraphe François Malkovsky. Née en Bohême, il vient à Paris en 1910 pour poursuivre des études musicales. Entre 1912 et 1925, il voit danser Isadora Duncan et abandonne le chant pour se consacrer à la danse libre. En 1920, à la question « Qu'est-ce que la danse ? », il répond : « Je m'efforce de développer chez mes élèves leurs capacités physiques, mentales, émotionnelles, et spirituelles ». Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la « danse libre » n'est pas faire librement ce que l'on a envie de faire sur une musique mais c'est danser avec un corps libre, détendu, réceptif dans le respect de la physiologie des lois organiques du mouvement. En danse libre, on apprend l'économie d'effort, on cherche le geste juste. La justesse du mouvement se ressent obligatoirement par le bien être qu'il procure.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site de la danse libre de Dijon : <http://www.danselibre.net/>

Les cours pour les enfants sont animés par Sylvie Jolibois, secondée de Véronique Rousselle, et par Sylvie Jolibois ou François Crespeau pour les cours d'adultes.



Parole aux associations

Les horaires de la danse en 2008-2009 étaient : 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants, et 18 h 45 à 20 h 30 pour les adultes.

Un week-end de danse est organisé chaque année en février à St-Priest où les débutants sont les bienvenus. « Danse Libre en Ardèche » s'est équipé, grâce aux participations de chacun, en accessoires de danse : balles, foulards, rubans, ballons etc.

Les membres actuels du bureau de l'association sont :

- Renée Presle, Présidente
- François Crespeau, trésorier

- Huguette Mirabel-Chambaud, trésorière adjointe
Véronique Rousselle, secrétaire.

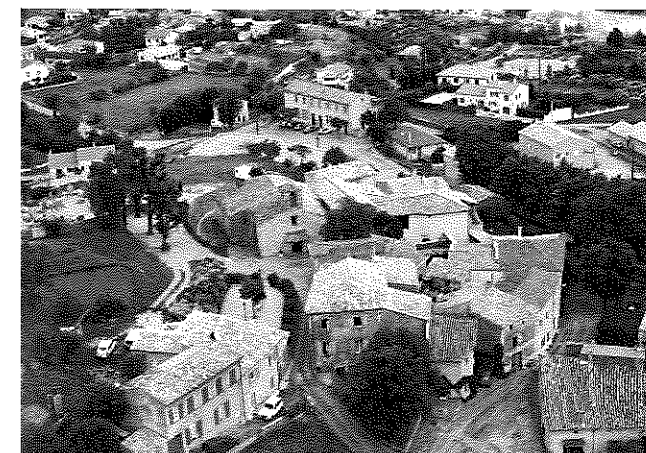
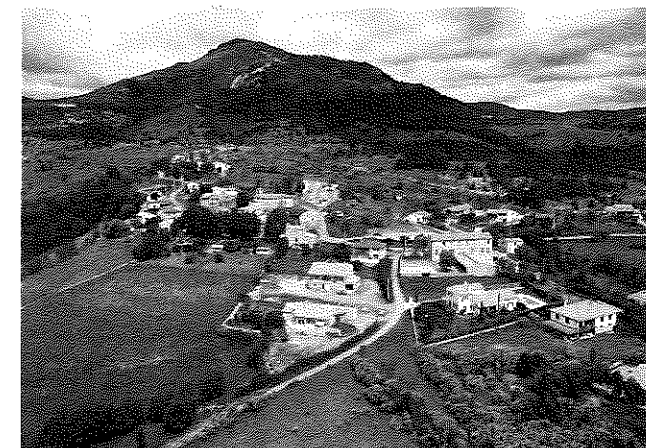
Vous pourrez venir voir le groupe de danseurs à la fête des sources, le dernier dimanche avant la rentrée scolaire, qui vous présentera quelques chorégraphies à cette occasion.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter François Crespeau : tél : 04 75 30 24 15
Courriel : françois.crespeau@gmail.com

Les brèves

Cartes postales de Saint-Priest

Nouveau ! Pour la première fois, notre village sur cartes postales !



Vous souhaitez garder un souvenir de notre village ou l'envoyer à des amis... deux cartes postales de Saint-Priest vous sont maintenant proposées : « Le Village » et « Le Charray ».

Elles sont en vente auprès du secrétariat de mairie mais aussi chez deux de nos commerçants Route des Mines, « Chez Jo » et à « La Petite Boutique ». Attention ! Edition limitée, ces cartes postales ne seront pas rééditées ! Avis aux collectionneurs ! De nouvelles cartes pourraient voir le jour l'année prochaine !

La Petite Boutique

Nous vous informons que depuis le 2 mai 2009, l'épicerie Route des Mines a changé de « mains » et de nom. Sylvie et Willy vous accueillent désormais à « La Petite Boutique ». Ils vous proposent une large gamme de produits et services : épicerie, pain, pâtisserie sur commande, fruits et légumes des fermes ardéchoises, miel ardéchois, fromages frais, produits régionaux, surgelés, poulet à la broche le samedi et dimanche matin.

Horaires : le matin : du mardi au dimanche de 7h30 à 12h30.

l'après-midi : du mardi au vendredi de 16h à 19h30.

Fermé les samedi et dimanche après-midi.

Merci d'accorder votre confiance et préférence à tous nos commerçants et artisans locaux.

8 mai : moment du souvenir



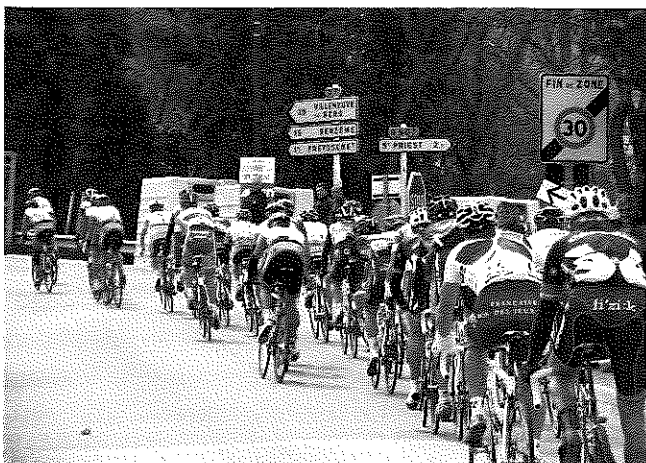
La population et les enfants de l'école accompagnés de leur directrice étaient au rendez-vous devant le monument aux morts pour la commémoration du 8 mai 1945.

Les enfants ont participé activement à cette cérémonie par la lecture de textes et de poésies écrits en classe.

Monsieur le Maire, après avoir prononcé quelques mots sur cette guerre a lu le message du secrétaire d'Etat, puis a déposé une gerbe au pied du monument en compagnie de tous les enfants.

Il a ensuite remercié chaleureusement tous les participants à cet hommage ; la cérémonie s'est clôturée autour d'un vin d'honneur.

Etape du Paris-Nice



Les coureurs attaquent la montée du col du Benas

Le 12 mars 2009, la course cycliste du Paris-Nice traversait notre commune par la route départementale 7.

En effet, l'ascension du col du Benas faisait partie du menu de l'étape du jour.

Le passage de la caravane, mais surtout celui des coureurs ont été appréciés des spectateurs, notamment les enfants des écoles des Mines qui n'ont pas ménagé leurs encouragements par des cris et des applaudissements nourris.



Avec la traditionnelle Ardéchoise, et l'étape du Tour de France du 24 juillet 2009, la commune de Saint-Priest est un lieu privilégié d'accueil de cyclistes de tous niveaux.

L'Ardéchoise 2009



Ravitaillement des cyclotouristes de l'Ardéchoise, le 18 juin au col du Benas par nos bénévoles

Les nuits musicales d'Entrevaux

Vendredi 16 juin à 21h, environ 250 personnes ont assisté aux « nuits musicales d'Entrevaux ». Un grand moment de bonheur, grâce au talent des trois jeunes artistes qui ont fait leurs premiers pas de mélomanes au centre de pratiques musicales de Privas. Cette soirée s'est déroulée dans le magnifique cadre de la cour d'honneur du château, mis à disposition gracieusement par la famille Benoît d'Entrevaux.



Un écrivain à l'ombre du clocher

Notre village accueille un écrivain en la personne d'André Queriat qui vient de publier son premier livre « le fils du mistral » aux éditions ASA.

Les lecteurs Saint-Priéroux pourront y découvrir au fil de quelques pages la jeunesse de l'écrivain dans le village de Saint-Priest, et certaines narrations de partie de pêche dans l'Ouvèze avec capture de quelques rampants.

Actuellement il prépare la trilogie d'une saga fantastique dont le premier tome devrait s'intituler « Le bâton de Dieu » suivi par « Bleu comme les ténèbres ».



Opération "Bouchons plastiques"



Les enfants de l'école, encouragés par les enseignants, participent à l'opération « bouchons plastiques » relayée par le Club Handisport de Saint-Péray.

Le 18 juin, l'association est venue chercher pour la troisième fois cette année, les sacs remplis quotidiennement par les enfants.

Ces bouchons sont revendus par l'association et servent à financer des fauteuils roulants.

Alors, nous leur souhaitons une bonne et longue récolte...

La fête de l'école 2009

Nous ne pouvions parler de la fête de l'école et du spectacle des enfants sans rendre un dernier hommage à Véronique JONAC, qui savait si bien faire danser les plus petits de l'école toutes ces dernières années.



Bloc note

Mairie Service du public

Mercredi – Vendredi
12h - 13h à 17h
Mardi
12h - 13h à 16h30

04 75 64 32 08
04 75 64 80 28
-priest@wanado.fr
-priest-ardeche.fr

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et Vendredi matin

Vos ordures doivent être déposées le
matin même de la relève ou
éventuellement la veille au soir
uniquement sur les points
de ramassage identifiés

Services administratifs : Authentification de signature, reconnaissance avant ou après
dossier pour un mariage....., il est préférable de téléphoner au secrétariat afin de se munir

Il est à noter que la Mairie sera fermée les mardi 4 et 11 août 2009

Tarifs location Salle des Fêtes

Week-end : St Priéroux : 120 € Extérieurs : 160 €

Une caution de 200 € est demandée lors de la réservation
Remise des clés le vendredi soir

Tarifs location Salle Polyvalente

Horaires	Tarif général	Tarif associations de St-Priest	Tarif familles et entreprises de St-Priest (1 fois par an)
8h00 à 18h00	180 €	130 €	130 €
20h00 à 23h00	150 €	130 €	130 €
8h00 à 23h00	220 €	160 €	160 €
de 10h00 au samedi 8h00	220 €	160 €	160 €
de 10h00 (samedi) au lundi 8h00	385 €	280 €	280 €
de 10h00 (vendredi) au lundi 8h00	465 €	350 €	350 €
Veille du JF 10h00			

Bloc note

Le Cimetière

Concession	Durée	Tarif
Simple	15 ans	100 €
Double	15 ans	200 €
Simple	30 ans	167 €
Double	30 ans	335 €
Simple	50 ans	335 €
Double	50 ans	670 €
Columbarium	15 ans	210 €
Columbarium	30 ans	345 €
Columbarium	50 ans	690 €

2 Concessions d'attente sont mises à disposition gratuitement pour une durée
d'occupation maximale de 15 jours.

OGF S.A. au capital de 40 904 385 € - RCS Paris 542 076 799 - Habilitation préf. N°20060746

Organisation
des obsèques

Prévoyance
Funéraire

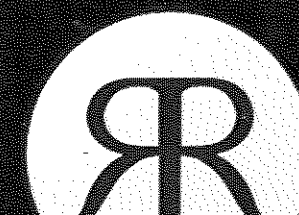
Articles
funéraires

*notre mission,
vous accompagner*

Assistance
après obsèques

Travaux de
marbrerie

Roblot Privas
7 rue Albert Chambouleyran
04 75 65 85 85



du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Naissances



Eva DOUCET-LADET	23 juillet 2008
Juliette DOUCET-LADET	23 juillet 2008
Mathis EYRIVIER	14 août 2008
Lisa CHAVIER	23 septembre 2008
Tom JOUVE	4 décembre 2008
Maéva MOUTON	17 décembre 2008
Anissa ZAHRI	5 janvier 2009
Besma-Zohra KIBIB	5 février 2009
Chloé MUNOZ	11 avril 2009
Maïssa BOUARICHE	20 mai 2009
Emma GINEYS	26 mai 2009

Mariages



Roseline MAINGAULT et Jean-Claude GALLET	8 août 2008
Héloïse JAS et Fabien MERCHAT	6 juin 2009
Martine CHABAL et Laurent FIGUIERE	6 juin 2009

Décès



Robert HUTIN	9 août 2008
Jeanne MOUTON	16 août 2008
Pierre REYNAUD	27 avril 2009

HYPER U



Ouvert du lundi
au samedi
de 8h30 à 19h30
☎ 04 75 66 96 69



OUVERT 7 Jours sur 7
☎ 04 75 66 52 92

flunch

CENTRE COMMERCIAL **CLEF du SAC**

imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

**Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques**

Copies et traçage de plans **noirs ou couleurs, scan A0+**
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expos.

Toute la **photocopie noire ou couleur** jusqu'au A0+

sur matériels connectés :

livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...

L'imprimerie rapide...

Façonnage, Secrétariat à façon

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ **04 75 64 33 36**

www.imprim-express.fr

**impression
numérique
grand format**

